

(À remettre au N+1 et présidentE du CHSCT, co-signé par éluE CHSCT SUD)

Madame, Monsieur,

Je suis confrontéE dans le cadre de mes missions de service public, sur mon poste, à une situation de danger grave et imminent.

En effet... (Exposé de la situation : absence d'EPI, surcharge de travail, pressions et violence hiérarchiques, matériel inadapté, défaut de sécurité...).

Cette situation génère des conséquences qui altèrent gravement ma santé / ma sécurité.

En effet... (exposé des symptômes : insomnies, hypertension, problèmes cardiaques, stress, boule au ventre, anxiété... / exposé du danger : risque d'accident routier, de blessure, de contamination, de fautes professionnelles, de responsabilité pénale...)

[si précédé d'une alerte] : Cette situation de danger n'est pas nouvelle, je vous ai déjà alerté et demandé de mettre en place des mesures permettant de la faire cesser. En vain, aucune réponse à mon alerte / les mesures ne permettent pas de mettre fin au danger. Je suis donc contraintE de me protéger moi-même de la situation décrite.

[si urgent et donc non précédé d'une alerte] : L'urgence et la gravité de la situation ne me permette plus d'exercer mes missions normalement.

Par conséquent, conformément aux articles 5-1 et 5-2 du Décret n°85-603 du 10 juin 1985, je suis contraint de me retirer de la situation de danger en exerçant mon droit de retrait.

A compter de maintenant, je (Décrire la manière dont j'exerce le droit de retrait : en arrêtant l'exercice total de mes missions, en quittant mon atelier, mon bureau, le lieu d'exercice du boulot, en arrêtant une partie du travail (partiel)..)

IMPORTANT : faire remonter le droit de retrait via le représentant SUD au CHSCT pour que le syndicat soit associé à l'enquête administrative

Collectivités territoriales
Saint-Herblain